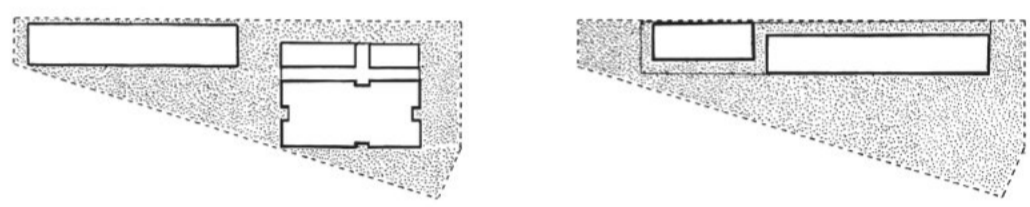




Genius Loci

La nouvelle base nautique et le projet du Parc de Jonction constituent une chance précieuse d'offrir un vaste espace de liberté en conclusion d'un tissu urbain dense. La valeur fonctionnelle, sociale et environnementale du sol est donc très élevée et le bâti se doit d'être aussi compact que possible. Au vu des différents besoins logistiques, climatiques et fonctionnels du programme, un nouveau volume linéaire sur deux étages permet de libérer au maximum le terrain. Par ce geste simple se délimite clairement d'une part au nord, l'entrée dans le tour parc en prolongement de l'axe de l'Avenue de la Jonction et du Boulevard de Saint-Georges et d'autre part, au sud un espace ouvert et re-naturé sur les rives de l'Arve, dédié aux activités sportives.

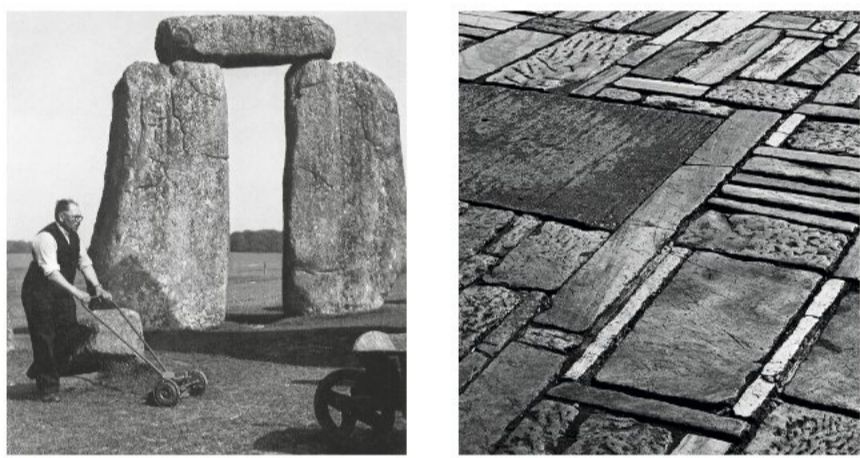
La situation périphérique du site, la végétation sauvage des rives de l'Arve et l'abandon des infrastructures de transport ont façonné l'esprit de ce lieu devenu un espace de libération, de détente et de loisir pour la ville de Genève. Notre stratégie s'inscrit dans cet esprit unique en rendant le sol aussi perméable, libre et végétalisé que possible et en réemployant les structures présentes sur le site (ouvert et bâtiment des TPG).



Comparatif de la surface de sol libre.
 A gauche, le bâtiment des TPG actuel en maçonnerie et les box à bateaux sont ajoutés.
 A droite, l'ensemble est combiné dans une nouvelle construction à l'empreinte minimale.

Collage

La compacité du volume bâti libère le sol en tant que surface perméable. Cela permet d'étendre la végétation existante du site, d'encourager la biodiversité et d'offrir un espace fonctionnel (zone d'attente, manutention des bateaux, livraison) et social pour la vie du club. À l'intérieur d'un métré dans un paysage verdoyant, le rez-de-chaussée est délimité par des dalles en béton de réemploi (bâtiment TPG) mise à la verticale: une base robuste qui, surélevant les parties chauffées, les protège des inondations et abrite les fonctions moins sensibles avec un accès direct (box à bateaux, casiers, atelier de réparation, infrastructures). À l'horizontale, ce sont les éléments préfabriqués en béton lavé de la façade du bâtiment des TPG qui fournissent une surface praticable. En même temps, les joints largement ouverts rendent le sol perméable et favorise la gestion durable des eaux de pluie.



Stoneage (métal) photographé par H. Binet
 L'Acropole photographé par H. Binet

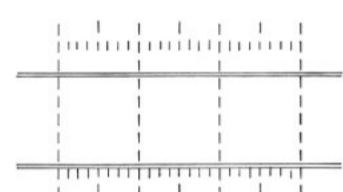
Sur ce socle repose une construction, faite d'éléments en acier recyclé (couvert TPG), à l'intérieur de laquelle se trouve un pavillon de bois fabriqué localement. À l'abri des inondations se trouvent ici les locaux qui requièrent un certain confort d'utilisation. Grâce au regroupement de ces espaces et au dégagement des surfaces de circulation vers l'extérieur, l'emploi d'isolant est grandement optimisé. Avec cette courtoise et un toit en surplomb, l'édifice s'ouvre généreusement vers le parc, le paysage verdoyant et la rivière, sa raison d'être. En somme, la nouvelle base nautique de la Jonction est à la fois compacte dans son organisation et largement tournée vers l'extérieur.

Une approche durable

Au-delà de la valorisation des ressources disponibles sur le site par le réemploi des matériaux, la nouvelle base nautique de la Jonction doit être tout aussi exemplaire comme construction durable et consciente de son environnement.

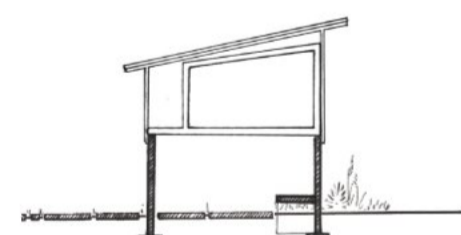
I. Mesure

Le volume est conçu à partir d'une mesure de base: 0,7 mètre. La structure est simple, répétitive et ordonnée de manière à ce que les éléments qui la constituent puissent aisément être pré-assemblés, remplacés, ou réemployés. Les formes simples et additives de construction (mono-matériau) réduisent ainsi le temps de construction, l'entretien durant le cycle de vie et les déchets issus de la démolition et par extension, l'empreinte carbone qui découle de chacune de ces étapes. Par ailleurs, la modularité de la construction permet aussi une flexibilité d'espace qui peut facilement s'adapter à l'évolution des utilisations.



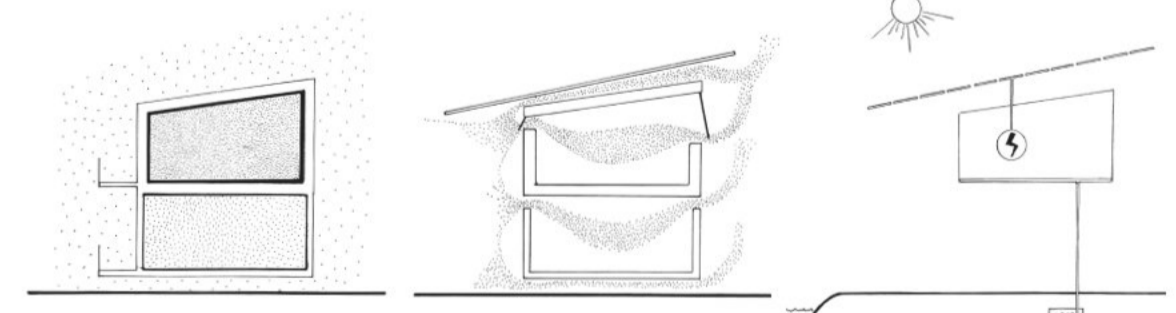
II. Matériaux

Pour les espaces récréatifs, techniques et d'atelier au rez-de-chaussée, les ressources en béton et en tôle métallique du site seront réutilisées afin d'établir une base robuste et durable. Les locaux surélevés et isolés seront abrités dans une construction en cadre de bois d'origine locale (pièces par exemple). Autant que faire se peut (meubles, planelage, lambeaux, structure etc.), le bois massif est favorisé par rapport à ses produits dérivés. Sa longévité sera assurée par un revêtement en métal recyclé au nord et un vaste auvent le protégera contre les intempéries au sud.



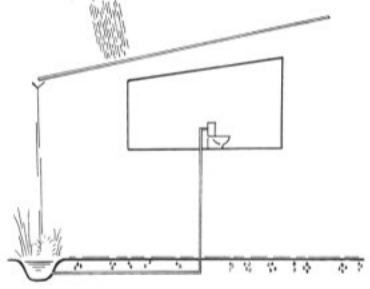
III. Énergie

Afin de réduire les besoins en énergie, toutes les pièces nécessitant un confort thermique ont été regroupées en un seul volume simple et compact au premier étage et les surfaces de circulation ont été déplacées à l'extérieur sous la forme d'une courtoise. Comme il s'agit d'une nouvelle construction avec une isolation continue, il est possible de réduire les besoins en chauffage et d'en augmenter l'efficacité. Le refroidissement nocturne est assuré par des fenêtres battantes le long des façades nord et sud, permettant une ventilation transversale naturelle. L'électricité est fournie par 388 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le toit en pente orienté plein sud. Le surplus pourra éventuellement être redistribué dans le réseau local. Les besoins en énergie supplémentaires seront fournis grâce à l'utilisation de la rivière et d'une pompe à chaleur eau-eau.



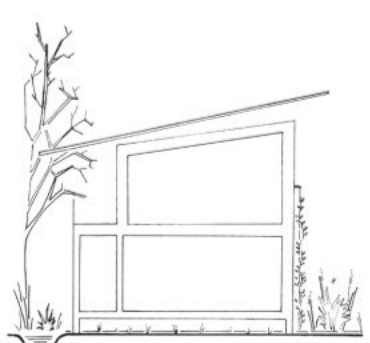
IV. Eau

L'ensemble du site est conçu comme une surface perméable afin de faciliter le drainage naturel de l'eau de pluie. Pour les parties praticables qui ne sont pas entièrement végétalisées, on distingue deux revêtements. Le premier, aux abords de l'Arve et à l'ouest de la nouvelle base nautique, est un stabilisé argilo-calcaire, comme celui du parc environnant. Le second, devant les box à bateaux et la zone de livraison, en lien avec l'asphalte de la ville, est composé d'éléments préfabriqués issus de la façade de l'ancien bâtiment TPG en béton lavé et mis à l'horizontal pour permettre une surface carrossable. Les joints restants et cela dit largement ouverts pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol. Enfin, toute la courtoise surélevée du rez-de-chaussée à un mètre du sol ainsi que les bancs d'attente ou les escaliers sont réalisés en cailloux d'acier pour permettre une infiltration directe des eaux de pluie. La partie de l'eau de pluie recueillie par la toiture sera déversée d'une part dans des biotopes et d'autre part dans un collecteur qui alimente les sanitaires et l'arrosage.

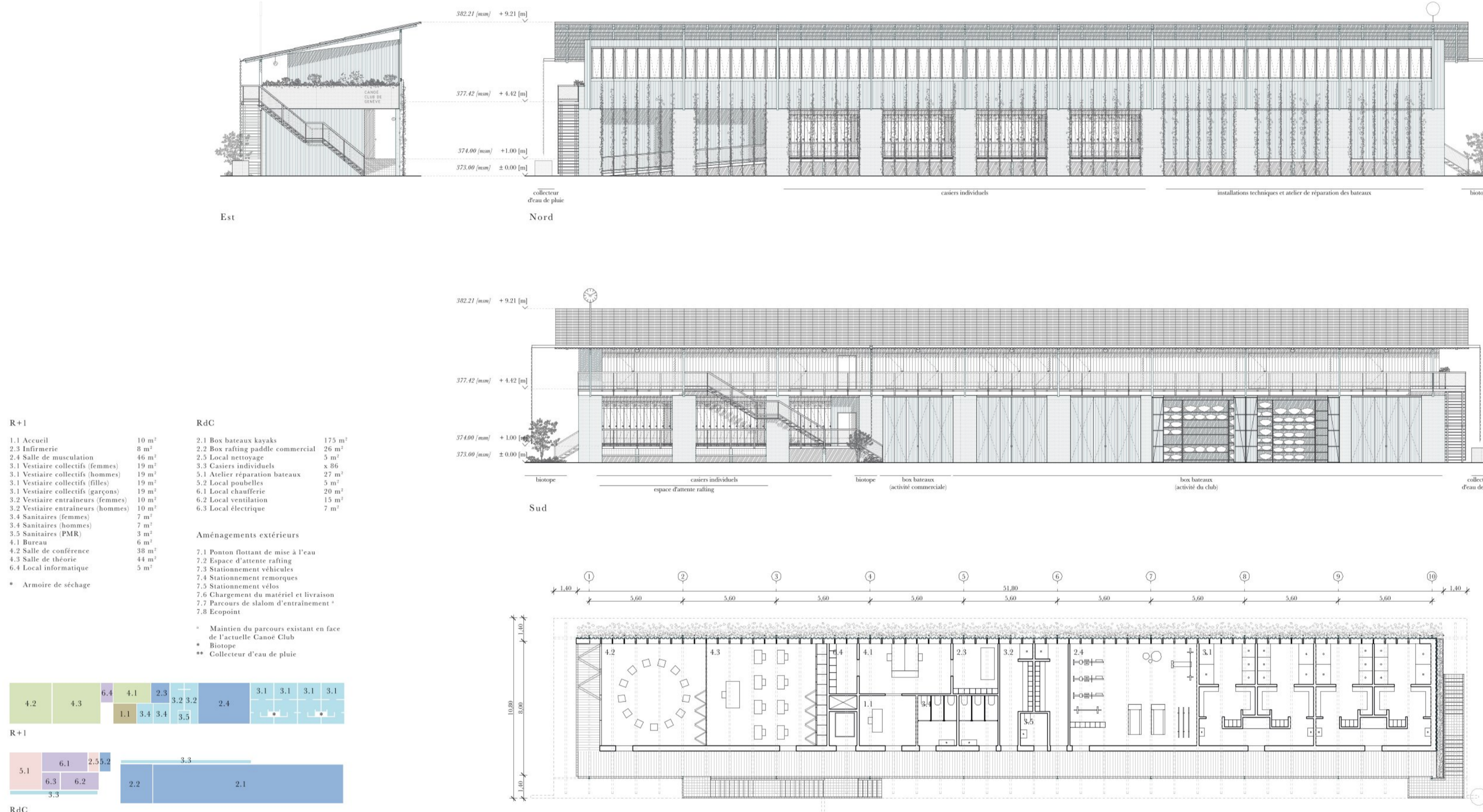


V. Paysage

La nature et son intégration jouent un rôle fondamental dans le projet. Outre la conservation des arbres existants, les espaces de plantation seront élargis et des biotopes seront créés afin d'accroître la biodiversité. Au nord, toujours pour promouvoir la biodiversité, un dispositif de plantation permettra à la végétation de pousser le long de la façade renforcera l'intégration de la nouvelle construction dans le contexte naturel du parc.



Depuis l'Arve, la vie de la nouvelle base nautique s'exprime à l'extérieur. L'édifice est en retrait et laisse place à la Nature, véritable protagoniste du lieu.



R+1	R+0
1.1 Acrotère 10 m ²	2.1 Box bateaux kayak 177 m ²
2.1 Défense 2 m ²	2.2 Box refuge petite capacité 20 m ²
2.2 Niche de rangement 10 m ²	2.3 Local entretien 4 m ²
3.1 Vestiaire collectif hommes 19 m ²	3.1 Vestiaire collectif hommes 27 m ²
3.2 Vestiaire collectif filles 19 m ²	3.2 Local profitez 12 m ²
3.3 Vestiaire collectif enfants 19 m ²	4.1 Local chauffeur 20 m ²
3.4 Vestiaire accessoires hommes 10 m ²	4.2 Local ventilation 12 m ²
3.5 Vestiaire accessoires femmes 7 m ²	4.3 Local stockage 1 m ²
3.6 Vestiaires hommes 7 m ²	
3.7 Vestiaires femmes 7 m ²	
3.8 Vestiaires enfants 7 m ²	
3.9 Niche de rangement 10 m ²	
3.10 Hall de départ 4 m ²	
3.11 Local infirmerie 4 m ²	
3.12 Annexe de stockage 4 m ²	
	Aménagements extérieurs
	1.1 Plateau d'attente 20 m ² et 10 m ²
	1.2 Espace d'attente refuge 10 m ²
	1.3 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.4 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.5 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.6 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.7 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.8 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.9 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.10 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.11 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.12 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.13 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.14 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.15 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.16 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.17 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.18 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.19 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.20 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.21 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.22 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.23 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.24 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.25 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.26 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.27 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.28 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.29 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.30 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.31 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.32 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.33 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.34 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.35 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.36 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.37 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.38 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.39 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.40 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.41 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.42 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.43 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.44 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.45 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.46 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.47 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.48 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.49 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.50 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.51 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.52 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.53 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.54 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.55 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.56 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.57 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.58 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.59 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.60 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.61 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.62 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.63 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.64 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.65 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.66 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.67 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.68 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.69 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.70 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.71 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.72 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.73 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.74 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.75 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.76 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.77 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.78 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.79 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.80 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.81 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.82 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.83 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.84 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.85 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.86 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.87 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.88 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.89 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.90 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.91 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.92 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.93 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.94 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.95 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.96 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.97 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.98 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.99 Revêtement d'attente 10 m ²
	1.100 Revêtement d'attente 10 m ²

bleu: matériaux de réemploi
 noir: matériaux neufs